



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE FRANÇOIS
AU SUBSTITUT POUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT
À L'OCCASION DE SA NOMINATION EN TANT QUE DÉLÉGUÉ SPÉCIAL
AUPRÈS DE L'ORDRE SOUVERAIN MILITAIRE DE MALTE**

*A mon vénéré frère Mgr Giovanni Angelo Becciu
archevêque titulaire de Roselle
substitut pour les affaires générales de la secrétairerie d'Etat*

Au début du chemin de préparation en vue du chapitre extraordinaire qui devra élire le nouveau grand maître de l'ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, je vous nomme par cette Lettre mon délégué spécial auprès de cet ordre de grand mérite. Vous agirez en étroite collaboration avec S.E. le vénérable Bailli Fra' Ludwig Hoffmann von Rumerstein, lieutenant intérimaire, pour le bien supérieur de l'ordre et la réconciliation entre toutes ses composantes religieuses et laïques. Vous accompagnerez et soutiendrez le lieutenant dans la préparation du chapitre extraordinaire, et vous déciderez ensemble des modalités d'une étude en vue de la mise à jour opportune de la charte constitutionnelle de l'ordre et du statut de Malte.

En particulier, vous prendrez soin de tout ce qui concerne le renouveau spirituel et moral de l'ordre, en particulier des membres profès, afin que soit pleinement réalisé l'objectif «*de promouvoir la gloire de Dieu au moyen de la sanctification des membres, le service à la foi et au Saint-Père et l'aide au prochain*», comme l'énonce la charte constitutionnelle.

Jusqu'au terme de votre mandat, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion du chapitre extraordinaire qui élira le grand maître, vous serez mon porte-parole exclusif pour tout ce qui concerne les relations entre ce Siège apostolique et l'ordre. Je vous délègue donc tous les pouvoirs nécessaires pour décider des éventuelles questions qui pourraient apparaître en ce qui concerne l'accomplissement du mandat qui vous est confié.

En vous remerciant pour votre disponibilité à assumer cette charge, je vous assure de ma prière et je vous donne de tout cœur la Bénédiction apostolique, que j'étends avec plaisir à tous les membres de l'ordre.

Du Vatican, le 2 février 2017

François

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana